
GISELLA GRUBER :

Bonsoir. Bienvenue à cet appel LACRALO. Nous sommes le 18 février 2019, 23:00 UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Mónica Trochez, Raitme Citterio, Adrian Carballo, Carlos Leal-Ni, Lillian Ivette de Luque, Antonio Medina Gomez, Maritza Aguero, Lito Ibarra, Alberto Soto, Rodrigo Saucedo, Fernando Velazquez, and Aida Noblia.

Nous n'avons personne sur le canal anglais. Dev Anand Teelucksingh vient de nous rejoindre sur le canal anglais. Et nous aurons également notre intervenante Marika sur le canal anglais.

Nous n'avons personne sur le canal français et portugais.

Nous avons des excuses de Maureen Hilyard et de Ricardo Holmquist.

Nous avons Silvia Vivanco du personnel, Rodrigo Saucedo et moi-même Gisella Gruber. Nous avons l'espagnol, le français et le portugais en langues interprétées. Pour l'espagnol, nous avons Veronica et Sabrina, en français, Jacques et Aurélie et en portugais, Bettina et Esperanza.

J'aimerais vous rappeler de bien indiquer votre nom et de parler lentement et clairement pour la transcription et pour le travail des interprètes. Et également, parlez lentement et clairement. Merci beaucoup.

Je vais maintenant repasser la parole à Sergio Salinas porto, qui va diriger cet appel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SERGIO SALINAS PORTO : Nous avons un webinaire aujourd'hui, donc beaucoup de travail à notre ordre du jour. J'aimerais donc demander au secrétaire Harold de nous indiquer quel sera notre ordre du jour exactement pour son approbation.

HAROLD ARCOS : Nous avons des commentaires de notre membre de l'ALAC Humberto Carrasco. Nous avons une présentation de Dev Anand Teelucksingh qui va nous parler d'un outil pour les parties prenantes de l'ICANN et il va faire une démonstration de ces outils informatiques.

Nous avons également pour LACRALO l'année fiscale 2019 qui sera abordée. Tout autre point possiblement abordés, on a demandé de rajouter quelque chose à l'ordre du jour. Nous aurons ensuite un webinaire sur l'EPDP de Marika Konings, qui est vice-présidente au soutien de développement de politiques de la GNSO et qui va nous donner beaucoup d'informations sur l'EPDP. Nous aurons ensuite notre évaluation du webinaire.

S'il n'y a pas de commentaires ou d'autres points à rajouter, ce qui est possible... Je vois qu'Alberto Soto lève la main et veut prendre la parole.

ALBERTO SOTO : Oui. Je voudrais savoir, en ce qui concerne la formation au leadership, ces cours que nous essayons de lancer avec Sergio, qu'en est-il ?

HAROLD ARCOS : Très bien. Nous allons rajouter cela à l'ordre du jour au point sept et nous parlerons donc de ces cours de formation.

Nous pouvons approuver l'ordre du jour pour aujourd'hui et reprendre le cours de notre appel.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Harold. Humberto, je crois, est présent sur Adobe Connect. Je vais donner la parole à Humberto Carrasco, qui va nous parler des mises à jour en rapport avec l'ALAC. Allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Vous m'entendez ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui Humberto, on vous entend. Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Et bien tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres régionaux et vous remercie de la possibilité d'effectuer des commentaires sur l'ALAC et sur les sujets qui sont abordés. Il y a des commentaires publics qui sont ouverts et j'aimerais dire qu'il y a cinq points qui sont ouverts pour débat. Nous avons à l'ALAC un sujet qui est en rapport avec l'année fiscale 2020, un plan opérationnel.

Il y a eu une déclaration approuvée par l'ALAC et nous sommes en train de travailler à une déclaration qui sera postée d'ici peu, le 14 février, donc déjà postée. Ceci prenant en compte, le fait que ce commentaire est clos, nous avons néanmoins la possibilité de faire des commentaires

publics sur les principes opérationnels pour l'année fiscale 2020. Et nous nous sommes concentrés sur les services linguistiques. Il y a eu une consultation d'effectuée et il y a eu une mention pour l'équipe transparence et la responsabilité. Tout cela fait partie de cette déclaration sur le développement de politiques, sur l'aspect consultatif sur les politiques.

Nous avons la révision d'At-Large également, le plan de révision d'At-Large qui a été longuement débattu. Toutes les parties prenantes ont participé. ATLAS III se prépare pour Montréal. Nous avons fait référence également à l'engagement et la coordination de l'ICANN en ce qui concerne la gouvernance de l'internet.

Nous avons également un autre point sur les révisions des organisations de soutien et le soutien aux différentes parties prenantes. Il y a également différentes déclarations à l'ALAC. Nous analysons les principes opérationnels pour l'année fiscale 2020. Il y a deux places disponibles pour les activités de sensibilisation ayant trait avec les séances de travail dans notre communauté. Et voilà ce dont nous débattons à l'ALAC.

J'aimerais mentionner qu'il y a également un vote en rapport avec la première étape du EPDP, de ce processus accéléré d'élaboration de politiques. Je ne vais pas rentrer dans les détails puisque nous allons en parler lors du webinaires durant cette séance. Toute question ou commentaire sur l'EPDP ou le processus d'EPDP sera débattu à la fin de cet appel lors du webinaire.

Il y a un commentaire qui va se clore le 19 février concernant le plan opérationnel sur deux ans. C'est une période de commentaires publics

qui va arriver à sa fin sur les standards opérationnels mis à jour pour les révisions spécifiques.

Le 25 février, il y aura un autre commentaire public qui se clôturera, un rapport initial sur le CSC, les contrôles de sécurité critique et l'efficacité de ces contrôles de sécurité technique.

Voilà où on en est au niveau des commentaires publics. Nous n'avons pas assez de temps lors de cette réunion pour tout aborder donc je m'arrêterai là pour mes commentaires. Et je suis prêt à répondre à vos questions.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup, Humberto, de vos commentaires. J'aimerais savoir s'il y a des questions ou des commentaires pour Humberto Carrasco après l'avoir entendu. Alors s'il n'y a pas de commentaires, nous allons passer au point cinq de l'ordre du jour.

S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au point cinq, rapport sur les outils de traduction et ces outils développés par Dev Anand au niveau des parties prenantes. Nous allons lui donner dix minutes pour présenter cela.

Lorsque nous parlons du rapport sur l'outil de traduction, permettez-moi de vous rappeler à toutes et à tous que nous n'avons pas apprécié la déclaration au niveau des régions. Cela nous cause des problèmes par rapport à la piste de travail numéro cinq parce qu'il y avait des parties des régions qui n'étaient pas conscientes du fait que ces thèmes étaient abordés. Il parlait des problèmes de traduction qu'il y avait parfois dans notre système. On n'a pas fait circuler cette déclaration parce que tout le

monde n'était pas d'accord et surtout, tout le monde n'était pas bien au courant pour pouvoir analyser ce problème.

Donc nous allons donner la parole à Dev Anand Teelucksingh qui a participé à beaucoup de réunions. Dev, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci beaucoup. Je vais faire une petite mise à jour sur ces points. J'ai posté un lien sur le site LACRALO. Je sais que cela dure depuis longtemps. On a un long historique au sujet des outils de traduction.

Nous avons un nouvel outil de traduction qui a été déployé en 2017. Et en 2018, il a été noté qu'il y avait des manquements dans cet outil de traduction et quelques problèmes. Parfois, il y avait une vingtaine de courriels qui n'étaient pas traduits, principalement ce n'était pas traduit en anglais. Ces courriels arrivaient en français et n'étaient pas traduits. Donc c'était un petit peu le problème. C'était assez urgent comme problème. En décembre, nous avons fait le maximum pour régler cela. En janvier, nous avons eu deux appels à ce sujet avec la communauté technique et avec les leaders de LACRALO comme l'a dit Sergio.

Heureusement, nous avons été en mesure de palier le problème. À la fin du mois de février, nous allons voir comment cela fonctionne. Nous connaissons maintenant beaucoup mieux le programme et le problème. Nous aurons un autre appel mercredi de la Task Force Technology, qui va débattre de cela et se concentrer ce sur problème de l'outil de traduction.

Je m'arrêterai là et voir s'il y a des questions avant de passer à l'autre point. Il semblerait qu'il n'y ait pas de question. Ah si, il y a une question. Allez-y Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Dev. En fait, je suis un peu préoccupé. En effet, j'aimerais savoir si vous allez réussir avec ce que vous présentez parce que pour l'avenir de LACRALO, on a besoin d'avoir une communication plus fluide et nous n'avons pas à l'heure actuelle une communication fluide. Et je pense qu'il s'agit là de l'un des problèmes les plus graves. Je parle des langues anglaise et espagnol. On a des problèmes et je pense que nous avons besoin de régler le problème. Je sais que la solution ne dépend pas de vous entièrement mais peut-être que nous pourrions faire un suivi de cela et vous pourriez peut-être nous donner votre point de vue sur ce problème.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Sergio. Oui, je suis d'accord. Effectivement, c'est une question préoccupante. Et lors de l'appel du sous-comité sur le budget, j'ai fait part de mon point de vue.

Je pense qu'il y a maintenant des commentaires qui incluent le fait que cet outil doit régler le problème. Je vais continuer à dire qu'il y a des priorités, il y a des problèmes qui continuent à se poser mais effectivement, c'est un problème crucial pour les régions. Donc j'espère que cet outil sera couronné de succès. En tout cas, je pense que la solution, on peut la trouver. Lors de cet appel avec les leaders de LACRALO, j'ai suggéré certaines choses à l'équipe informatique de

l'ICANN. Ensuite, reste à savoir si ces suggestions conviennent ou pas. Mais je pourrais vous les communiquer après l'appel de mercredi. Voilà ce que je peux répondre.

Je vois que Maritza souhaite également intervenir. Maritza, est-ce que votre micro est ouvert parce qu'on ne vous entend pas ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je ne sais pas si Maritza est en train de parler ou pas, si c'est un problème sur le canal d'anglais, mais je n'entends rien.

MARITZA AGUERO : Oui, vous m'entendez ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on vous entend. Allez-y.

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup. J'ai une question par rapport à cet outil de traduction. Lorsqu'on reçoit des courriels sur cette liste de diffusion en espagnol, il y a un message qui apparaît sous forme de pop-up qui nous indique que le message ne peut pas être traduit. Et ensuite, on est redirigé vers la boîte de réception parce que le message ne peut pas être traduit. Mais il y a une traduction en anglais du message.

Je sais que cela apparaît mais la question est la suivante. Est-ce que vous travaillez sur ce problème pour corriger ce problème et le régler ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Maritza. Effectivement, ce problème, j'en ai parlé avec l'équipe informatique de l'ICANN aussi. Donc effectivement, on est en train d'essayer de régler le problème. Et si vous regardez le lien que j'ai indiqué sur le chat, vous verrez un lien vers deux documents, un document concernant les courriels qui manquent et un message d'erreur amélioré parce que lorsque les gens reçoivent ce message d'erreur, il est difficile de savoir quel est le problème exactement. Donc il s'agit d'améliorer la teneur de ce message. Ou bien pouvons-nous surmonter le problème de ponctuation qui se pose ? J'espère qu'avec le nouveau développeur, on va pouvoir régler ce problème en particulier ainsi que celui des courriels, qui est également très important. Voilà.

Je vois qu'Alberto souhaite intervenir. Je ne sais pas ce qu'il en est du côté du temps, mais Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO : Certains d'entre nous ont tendance à commettre une erreur très souvent et cela n'a rien à voir avec l'outil. On utilise l'interface anglaise. C'est ce qu'on fait dans notre liste de diffusion. Et cela, bien entendu, a un impact sur la traduction.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Alberto. Oui, effectivement, on est en train d'examiner cette partie du problème. Mais je ne veux pas passer trop de temps là-dessus parce qu'on va avoir un retour d'informations mercredi et on va parler de la liste de diffusion parce que là, on n'a pas suffisamment de temps pour aborder cela. Donc Sergio, c'est bon ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui Dev. Bien sûr, nous sommes d'accord. Pas de problème. Donc si vous voulez passer au point suivant, pas de problème.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Je vais maintenant expliquer de quoi il s'agit. Est-ce que j'ai le contrôle sur cette présentation ou est-ce que je dois vous indiquer de passer à la prochaine diapositive ? Voilà, merci beaucoup. Très bien.

Donc quelques informations préliminaires. Il s'agit d'un groupe de travail sur la sensibilisation et l'engagement d'At-Large pour travailler sur la sensibilisation de manière plus efficace. Une analyse d'abord des boursiers, qui sont passés par le programme de boursiers, qui pouvaient amener des membres potentiels à l'Ar-Large. Et comment savons-nous qui cibler en termes de sensibilisation ? Quelles sont nos lacunes ? D'autres parties prenantes ne sont pas contactées. Et qui sont ces parties prenantes ?

Donc toutes ces informations ont été diffusées sur les sites de l'ICANN. Donc c'était très difficile et très laborieux de trouver toutes les informations tellement elles étaient dispersées.

Donc pour surmonter ce genre de problème, nous avons créé ce qu'on appelle le *Stakeholder Tool*, l'outil de parties prenantes, pour identifier quelles sont les parties prenantes dans un pays et dans une région et quelles sont les lacunes ou les entraves qui se posent à la représentation de ces parties prenantes dans le pays ou la région. Donc il y a un suivi par pays, par région, au niveau de la représentation At-Large, au niveau des structures At-Large et des individus, au niveau des

membres ccNSO, au niveau des membres du GAC, au niveau de la NCSG, également des boursiers et des Next Gen.

Donc comme je l'ai dit, cet outil fonctionne directement en rassemblant toutes les informations possibles provenant des AC et des SO et ensuite, peuvent être actualisées sans avoir actualisé manuellement l'outil. Si différentes AC et SO à l'ICANN utilisent différents noms pour un même pays et territoire, cela rendait les comparaisons très difficiles. Voilà, c'est un exemple.

Vous voyez ici une diapositive qu'on a apprécié mieux en plein écran. Vous voyez en jaune par ordre alphabétique, vous sélectionnez le pays, dans ce cas-là l'Argentine, vous voyez pour le GAC, ccNSO oui, structure At-Large oui. Si vous voulez le nombre de boursiers Next Gen, etc. vous voyez tout cela sur la gauche et à droite, le nombre de programmes de boursiers et combien de fois ces boursiers ont assisté aux réunions.

Diapositive suivante. Et à gauche, si vous descendez, vous voyez le nombre de structures At-Large, organisations NCUC, etc. Et pour vous montrer rapidement ce que cela montre, cela montre l'outil de parties prenantes dans le monde entier. Cela permet aussi d'avoir une cartographie de toute la région.

Et comme exemple sur la diapositive suivante, j'ai pris les parties prenantes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Donc visuellement, vous pouvez regarder ces outils et voir immédiatement où sont les lacunes de la partie prenante. Par exemple, il n'y a pas de présence At-Large dans certains pays. Donc là, vous pouvez cibler la sensibilisation en utilisant la sensibilisation régionale.

Diapositive suivante. Là, il y a une division entre les pays qui ont une structure At-Large, ceux qui n'en ont pas, etc.

Et dernière diapositive qui montre un résumé des boursiers, donc le nombre de conférences auxquelles les boursiers ont assisté, le temps qu'ils ont consacré. Et ensuite, vous décidez est-ce que cette personne de notre région peut participer davantage à At-Large par exemple. Voilà.

Tout cela, j'ai l'ai fait moi-même. Et lien direct pour cet outil, je vais vous l'indiquer sur le chat après. Il est indiqué ici sur la diapositive. Il y a également une page wiki pour avoir accès à cet outil.

Voilà, j'en ai fini avec cette présentation. Et s'il y a des questions, je suis à votre disposition. Merci.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Dev. Je ne sais pas s'il y a des collègues qui souhaitent intervenir. Je pense que c'est réellement impressionnant, un excellent travail ce que vous avez fait, Dev. Je pense que la région est ravie que vous ayez pris cette initiative et que vous ayez travaillé avec autant d'effort. Donc j'aimerais publiquement vous féliciter pour cet excellent travail que vous avez fait.

Je vois qu'il n'y a aucune demande de parole donc nous allons maintenant donner la parole à Harold, qui va suivre et va nous parler de l'exercice fiscale 2020. Harold, c'est à vous.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Sergio. Tout d'abord, je poste un lien qui est actuellement sur le chat pour ce document concernant l'année fiscale 2019. Et aujourd'hui, nous avons besoin d'un consensus, aujourd'hui ou peut-être demain, très tôt le matin. Ce sera ouvert mercredi ou jeudi jusqu'à 23:00 UTC. Nous avons besoin d'un consensus pour avoir une révision plus détaillée et plus de participation et de feedback, de retour sur ce sujet.

Vous savez, au niveau de l'année fiscale, cela n'englobe pas toutes nos activités. Nous avons la possibilité d'un engagement plus fort et de sensibilisation accrue.

Il faut prendre en compte plusieurs points au sujet de cette année fiscale. Nous parlons des critères à la suite de la révision d'At-Large, notamment pour avoir de nouveaux participants et les intégrer et pour consolider la participation des personnes déjà recrutées. Nous voyons donc un plan qui est à l'écran consistant à travailler ensemble avec les différents groupes de travail et le groupe de travail de renforcement des capacités pour qu'en travaillant tous ensemble, nous soyons en mesure de cibler toutes les ALS de notre région. Donc cela est en rapport avec la révision d'At-Large et les critères de mise en place de cette révision d'At-Large.

Vous pouvez voir qu'il y a trois éléments clés dans notre proposition. Premièrement, une manifestation de gouvernance de l'internet au Honduras, une autre au Nicaragua en rapport avec l'écosystème de l'internet et des problèmes. Et nous avons une autre manifestation à Panama. Il s'agit du roadshow de l'ALAC et notre équipe régionale GSE

s'occupe de cette manifestation avec Rodrigo Saucedo, qui fait partie de l'équipe, et le vice-président régional, Rodrigo de la Parra.

Nous avons donc le soutien de l'équipe GSE. Et je vais partager toutes ces informations et les diffuser par courriel pour que vous soyez en mesure de participer à cet appel pour consensus et que nous soyons en mesure de faire en sorte que ce projet voit le jour.

Ceci dit, je serais très heureux de prendre vos questions et commentaires. Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Nous allons attendre pour voir si nous avons des demandes de prise de parole. S'il n'y en a pas, nous allons poursuivre avec notre ordre du jour. Je ne vois pas de demande d'intervention. Nous passons donc maintenant à tout autre point.

Un de nos collègues, Antonio Medina Gomez, avait suggéré un thème...

INTERPRÈTE : Je m'excuse, nous n'avons pas de son actuellement.

SERGIO SALINAS PORTO : Allez-y, vous avez la parole.

RAITME CITTERIO : Je suis de l'ISOC Venezuela. Merci.

J'aimerais donc rebondir sur un sujet qui a été soulevé par Alejandro Acosta. On en parle sur la liste de diffusion. Je crois que c'est un thème

intéressant et un groupe de travail devrait se pencher là-dessus, selon moi, pour protéger la vie privée des utilisateurs en rapport avec les internautes du Venezuela.

L'idée est que ce groupe de travail ait d'une manière très concrète des mesures à suivre qui aillent plus loin que de ne pas être d'accord avec certaines idées ou certains points. Je crois que si l'on veut être cohérent, si l'on veut agir, Alejandro Acosta nous a donné de très bonnes idées et nous devrions suivre son exemple.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Raitme.

HAROLD ARCOS : Sergio faisait référence à Antonio Medina et ce qu'il avait proposé pour cette partie de l'ordre du jour. Donc nous invitons des membres de la communauté, des différents groupes de travail, comme Alberto Soto qui est à la tête d'un groupe de travail, nous les invitons à se joindre à cette initiative pour soutenir l'initiative proposée par notre collègue Antonio Media Gomez.

SERGIO SALINAS PORTO : Harold, je suis revenu. J'espère que vous m'entendez. Vous m'entendez bien ?

HAROLD ARCOS : Oui.

SERGIO SALINAS PORTO : Et bien je vois qu'Alberto demande la parole et je crois également que Raitme voulait prendre la parole pour parler du Venezuela et de sa situation. Antonio Medina Gomez voulait également dire quelque chose. Donc ce sera l'ordre de parole.

J'ai noté qu'Alberto demandait la parole. Je ne sais pas s'il peut attendre ou s'il a besoin de prendre la parole.

ALBERTO SOTO : Harold m'a invité à prendre la parole et je n'ai aucun problème pour parler d'ATLAS III. C'était le thème.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, allez-y Alberto.

ALBERTO SOTO : Nous avons deux groupes qui travaillent à ATLAS III, ce sommet. Mais j'ai besoin de volontaires et je dois dire que nous avons beaucoup de volontaires qui se concentrent sur l'aspect programme d'ATLAS III. Et je crois qu'il y aura une deuxième réunion aujourd'hui ou demain à ce sujet.

Et il y a un autre groupe qui existe dont je suis membre. Nous sommes divisés en sous-groupes et notre tâche est de définir les critères pour choisir les personnes qui vont se rendre et voyager à Montréal aux frais de l'ICANN. Nous avons différents critères, nous avons différentes demandes. Nous devons consolider tous ces critères. Dans le groupe de travail, nous allons déterminer qui ces personnes seront. Ces personnes

seront identifiées par un numéro, donc ce sera fait d'une manière anonyme.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup, Alberto, de ces détails. Nous allons rester à l'écoute pour voir l'avancée de votre travail. Et je voudrais dire que tout le monde est la bienvenue pour donner son opinion et participer. Nos portes sont tout à fait ouvertes.

Je vois que Lilian... Allez-y.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : J'aimerais dire quelque chose d'autre au sujet du groupe de travail qui définit le programme du sommet ATLAS III. Nous organisons également des petites équipes en sous-groupes. Et nous sommes à travailler avec ICANN Learn pour sélectionner des cours de formation pour les participants à ATLAS III, qui devront absolument prendre ces cours de formation et les suivre, renforcer ainsi leurs capacités.

Nous avons déjà un calendrier, nous avons également un travail qui est effectué sur d'autres séances. Donc cela, c'est un aperçu général de ce que le groupe effectue. Nous nous concentrons sur les horaires de ces séances qui se dérouleront à Montréal dans le cadre de ce sommet ATLAS III.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Lilian.

Je vois que nous avons d'autres thèmes à couvrir. Alberto voulait parler de la formation au leadership et des cours de formation. Et comme vous le savez, LACRALO a une structure de groupe de travail et nos groupes de travail ont tenu plusieurs réunions la semaine dernière pour travailler en coordination avec le leadership de LACRALO.

Nous avons le conseil d'administration de LACRALO et cette semaine, les membres du groupe de travail ont reçu une invitation pour participer à une réunion. Ce sera une première réunion de 90 minutes et durant la réunion, nous nous concentrerons sur les stratégies pour le reste de l'année. Comme vous le savez, tous les groupes de travail auront la possibilité de présenter en quelques minutes leurs idées, leur travail. Et donc nous serons en mesure de donner une mise à jour sur les cours et ainsi répondre à la question d'Alberto. Nous parlerons des initiatives de formation avec Adrian Carballo. Je crois que nous devons passer au prochain point parce que le temps s'écoule. Après Kobe, nous reprendrons le cours de nos réunions pour cela. Voilà.

Excusez-moi, je crois qu'il y a un autre point à l'ordre du jour sous le point divers. Et c'est ce dont Raitme voulait parler. Donc Harold, je vous cède la parole pour que vous puissiez aborder ce point.

HAROLD ARCOS :

Merci Sergio. Nous allons maintenant parler de la proposition d'Alejandro Costa sur la liste de diffusion. Il a fait deux suggestions bien précises pour la région.

Il voulait incorporer, intégrer un langage spécifique et il s'est concentré sur le protocole d'accord signé par une autre RALO avec l'ICANN. Et il

voulait utiliser ce protocole d'accord comme base pour les actions à entreprendre à l'avenir.

Nous sommes en train de travail, d'un côté avec le personnel, et nous organisons pour ce faire différentes réunions de consultation. Et la prochaine étape consistera à consulter de nouveau Alejandro Costa pour voir quelle est sa proposition exacte, à savoir quel est le langage spécifique qu'il souhaite inclure.

Étant donné qu'il s'agit de sa proposition, il est normal qu'il fasse une proposition concrète et spécifique à la région. Donc nous allons avancer selon les procédures en vigueur et nous irons aussi loin que le souhaite la région. Malheureusement, Alejandro Costa ne participe pas à cet appel mais le secrétariat régional va lui faire suivre cette demande pour que nous puissions avancer à la prochaine étape de ce processus et pour qu'il puisse soumettre une proposition de texte avec une rédaction spécifique qui modifierait, amenderait notre protocole d'accord avec l'ICANN en tant que RALO. Donc nous allons examiner ce texte après la conférence de Kobe. Mais pour ce faire, il faut voir si cette proposition obtient le soutien régional.

Donc nous en avons maintenant fini avec ce point à l'ordre du jour. Sergio, vous avez maintenant la parole.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci. Marika Konings nous a rejoint. Nous allons lui souhaiter la bienvenue. Elle va faire un webinaire sur l'EPDP, processus accéléré d'élaboration de politiques. Il s'agit d'une thématique très importante pour nous et très intéressante. On va maintenant lui céder la parole

pour qu'elle nous fasse cette présentation. Marika, nous sommes très heureux de vous accueillir ce soir. Vous avez la parole. Allez-y.

MARIKA KONINGS :

Merci beaucoup, merci de m'avoir invitée à vous rejoindre pour ce webinaire. Je m'appelle Marika Konings, vice-présidente du développement de politiques et responsable de la GNSO. Et je suis l'une des membres du personnel qui soutient cet effort dans le cadre du EPDP.

J'ai préparé quelques diapositives pour vous présenter l'EPDP. Et j'espère à la fin avoir suffisamment de temps pour répondre aux questions que vous pourriez avoir à me poser.

D'abord quelques informations, introduction au EPDP et le calendrier. Ensuite, quelques informations par rapport au rapport initial qui a récemment été publié, le calendrier je vous le disais, le rapport final et quelles sont les prochaines étapes.

Tout d'abord, quelques informations liminaires par rapport à cette initiative. C'est un effort qui a été lancé par la GNSO et déclenché par l'adoption de la part du Conseil d'Administration de l'ICANN des spécifications temporaires adoptées pour garantir une conformité vis-à-vis du RGPD depuis le mois de mai 2018. Je suis sûre que vous vous en souviendrez bien tous. Donc obligation d'être en conformité par rapport aux conditions originales du WHOIS et aux réglementations relatives aux RGPD par rapport aux contrôleurs de données, etc.

Les dispositions dans les statuts de l'ICANN ont permis de déclencher l'adoption des spécifications temporaires. Et il faut que le Conseil

d'Administration confirme ou pas que les spécifications temporaires soient considérées comme une politique consensuelle d'ici le 25 mai 2019. Donc c'est un délai d'un an depuis le mois de mai 2018 pour répondre à cette question.

Et il y a une deuxième partie, ou la phase deux tel qu'on s'y réfère, qui est comprise dans la charte de cet effort, qui a à voir plus spécifiquement avec un modèle d'accès normalisé aux données d'enregistrement, ce qui est inclut également dans les annexes des spécifications temporaires qui doivent faire l'objet de discussions plus approfondies.

Donc la phase un s'est concentrée là-dessus. Dans la phase deux, on se concentre uniquement sur les aspects et thématiques couverts par les spécifications temporaires.

Pour utiliser au mieux le temps imparti pour cela, vous savez qu'il n'y a pas de calendrier précis, mais pour répondre à cette date butoir, on essaie de faire en sorte que nos efforts soient aussi efficaces que possible, de reconnaître également les pratiques que suit la GNSO dans sa politique en étant inclusif, transparent et redevable.

Donc nous avons décidé de travailler avec une équipe spéciale où chacune des parties prenantes de unités constitutives de la GNSO ont leur part à jouer dans cet effort ainsi que les représentants dans AC et SO, l'ALAC, le SSAC et le GAC, avec deux personnes nommées et deux suppléants.

Il faut s'assurer qu'il y a une bonne communication entre toutes les parties prenantes et que tous participent d'abord entre le Conseil

d'Administration qui a déclenché cet effort après l'adoption des spécifications temporaires. Mais le Conseil d'Administration, bien entendu, va ensuite examiner les recommandations politiques qui émaneront de cela.

Ensuite, liaisons du personnel ICANN qui participent afin de s'assurer que tout ce que va recommander ce groupe peut effectivement être mis en œuvre, que les problèmes sont identifiés et pour fournir également les informations nécessaires pour étayer les recommandations et expliquer pourquoi les dispositions ont été rédigées de la manière qu'elles l'ont été.

Et le conseil de la GNSO va également devoir analyser les recommandations pour approbation, également la déclaration d'intérêt de la part des membres de la GNSO.

Mais cela étant dit, les observateurs peuvent rejoindre la liste de diffusion. Sachez que toutes nos réunions sont enregistrées, transcrites. Et les suppléantes peuvent suivre à tout moment les discussions et les échanges écrits entre les membres du groupe puisque nous travaillons en flux tendu avec peu de temps. Toutes nos réunions impliquent beaucoup d'engagement et de préparation.

Donc brièvement vous montrer le calendrier. Comme je vous l'ai dit, ce groupe a été créé pour travailler sur une période d'un an avec une phase un. Vous le voyez maintenant, on approche de la fin de cette période d'un an. Il s'agit d'un processus accéléré de développement de politiques, donc il est important de comprendre qu'on ne fait pas référence spécifiquement au calendrier traditionnel d'un PDP mais ici de facteurs externes qui concernent l'adoption des spécifications

temporaires et donc d'une période de temps qui nous a été allouée et nécessaire pour réviser ces spécification temporaires et voir si nous voulions les adopter.

Le groupe est sur le point de finaliser sont rapport. Je vais en parler dans un instant. Ensuite, cela va passer devant le conseil de la GNSO pour considération, va donner lieu à une période de commentaires publics. Et si le conseil de la GNSO l'adopte, c'est envoyé au Conseil d'Administration pour commentaires publics, pour examen avant mise en œuvre. Donc voilà où nous en sommes plus ou moins actuellement.

Et comme cela a été dit, ce calendrier n'inclut pas encore la phase deux de ce travail. En fait, nous avons commencé cette partie mais il y a un certain nombre de questions sécurisées auxquelles il faut répondre avant que le groupe puisse délibérer. Il n'y a pas d'objection. Il y a également des questions posées par le conseil de la GNSO auxquelles il faut répondre, à savoir l'adoption d'un rapport final sur la phase déclencherait aussi la phase deux lancée par des conversations initiales pour voir comment planifier les travaux et un certain nombre de thématiques contenus dans cette phase deux ainsi que des interdépendances avec d'autres travaux qui sont actuellement en cours dans d'autres divisions de l'ICANN.

Quelques informations liminaires sur le rapport initial publié le 21 novembre 2018. Comme cela a été dit, on a consacré beaucoup de temps et d'efforts à cela. Le groupe a commencé à se réunir au début d'août, donc le temps a été très réduit. On a eu beaucoup de téléconférences en plus de réunions en face-à-face. Et le rapport initial se concentre surtout sur une révision régionale que le groupe a

entrepris sur les spécifications temporaires. On y fait référence comme le rapport triage. On y travaillé de manière collective mais également en petites équipes qui ont travaillé sur toutes ces questions.

Le groupe a travaillé pendant très longtemps sur les commentaires spécifiques faits par la Commission européenne sur les spécifications pour fournir plus de détails par rapport aux objectifs, aux activités de traitement et aux parties responsables impliquées. Donc on a passé beaucoup de temps pour documenter tout cela. Cela fait maintenant l'objet d'une annexe.

Et on a également essayé d'établir des priorités dans notre travail pour s'assurer que tout soit couvert dans la phase un et qu'on puisse se concentrer sur ce dont on a besoin pour être en conformité avec la RGPD d'ici la fin mai 2019, et l'un des thèmes les plus importants qui peut être abordé au cours de cette phase deux, qu'il faudrait approfondir et qui n'est pas forcément lié immédiatement à la conformité RGPD.

Le rapport identifie également un certain nombre de questions qui ont été soumises à commentaires publics. Là encore, le groupe n'a pas eu un appel consensuel sur le rapport initial puisqu'il a compris que certaines des questions portaient sur le fait que certaines problématiques ont été identifiées.

Comme je l'ai dit, le 21 novembre, ce rapport initial a été publié. La période de commentaires publics a continué pendant les vacances. Aujourd'hui, on est très heureux de voir qu'il y a eu beaucoup d'efforts vis-à-vis de cet effort et beaucoup de contributions de la part des AC,

SO, etc., ainsi que de la part des organisations ou individus qui ont fourni leur feedback sur ce rapport.

Cela nous amène au rapport final et à sa préparation par rapport à la préparation qui est définie dans le rapport final et on va ensuite passer aux questions suivantes.

Nous avons toutes ces questions qui se posent au niveau du groupe de travail du EPDP. Nous avons le personnel qui nous soutient qui a préparé un outil de révision de commentaires publics. Vous pouvez le voir à l'écran, vous avez plus de détails. Nous essayons de grouper et d'organiser les différents commentaires pour faciliter la révision.

Sur cette base et sur les documents de résumé que nous avons préparés, nous avons étudié tout cela et nous nous sommes concentrés sur ce qui a été fourni pour des recommandations préliminaires. Nous nous concentrons sur toutes les informations qui étaient nouvelles parce que vous pouvez imaginer qu'il y a beaucoup de répétition dans cela. Vu la participation très large de ces groupes, il y a différentes positions qui ont été soutenues, qui ont été répétées et sur lesquelles nous avons déjà réfléchi. Donc on s'est posé la question : « Quelles sont les nouvelles informations que nous avons à ce niveau ? Qu'est-ce qui a changé au niveau des points de vue des personnes ? »

Nous avons eu des réunions plénières pour débattre tout cela. Nous nous sommes également mis à travailler en petits groupes pour analyser toutes les positions. Donc nous avons une version mise à jour de notre rapport pour avoir le temps d'analyser tout cela pour le rapport final puisqu'il y avait eu des changements jusqu'au dernier moment. Entre réunions, il y avait des changements, des nouvelles idées. Donc nous

avons une période où on n'a pas travaillé et qui s'est conclue le 15 février. Nous avons donc eu une version de ce rapport qui a été faite jusqu'à ce point pour avoir le temps ensuite de revoir le rapport et de réfléchir à peut-être d'éventuelles erreurs, aux points peu clairs dans le rapport. Donc on s'est concentré sur notre rapport pendant une petite période de temps, sur les recommandations, les positions représentées.

Et les groupes ont travaillé à différentes déclarations. Il était clair au départ que même si l'équipe de leadership pouvait être soutenue, il y a certains groupes qui fournissaient des déclarations qui étaient un petit peu différentes en annexe. Et il y a eu des compromis qui ont été effectués entre les différents groupes et l'équipe de leaders. On a travaillé avec l'ALAC à ce niveau, comme vous le savez, vous en avez entendu parler. Et notre point de vue a été pris en compte dans le rapport final. Cela, c'était la semaine dernière. Et demain et mercredi, nous aurons d'autres réunions pour vraiment mettre à plat les derniers points sur ce rapport. Et je crois que le message est parti il y a seulement une heure.

Nous avons obtenu beaucoup de soutien du personnel également. Nous avons travaillé ensemble pour essayer d'identifier les points les plus saillants et clarifier véritablement tous les points de notre rapport, voir ce qui doit être modifié. On a essayé de limiter tout cela, de prendre en compte les commentaires, de rouvrir éventuellement certains points [inintelligible] et différents désaccords qui existaient encore. Donc on a essayé de véritablement tomber d'accord pour ces derniers points. Nous avons pensé à rouvrir parfois certains points et à essayer de trouver beaucoup plus de compromis. Je crois que le rapport final va montrer qu'il y a eu beaucoup de compromis qui ont été effectués.

Je crois que chaque groupe a travaillé un petit peu différemment pour identifier les diverses modifications qui sont importantes et les différentes recommandations qui ont été effectuées.

En ce qui concerne le niveau de consensus – et comme vous le savez, nous sommes encore en train de finaliser tout cela – nous avons travaillé avec le président du EPDP qui a parlé de ce niveau de consensus, la possibilité de commenter sur diverses désignations, de réviser tout cela.

Ce qui est de nouveau, c'est simplement quelques points. Mais je crois qu'en fin de compte, vous recevrez un rapport avec toutes les recommandations et un haut niveau de consensus.

Dans le contexte de la GNSO, nous avons différents niveaux de soutien aux recommandations. Et cela sera bien noté à la fin des délibérations. Lorsque nous sommes d'accord pour la teneur d'un document, nous pouvons dire que nous avons obtenu un consensus. Et nous pouvons toujours réagir en disant : « Non, on n'est pas d'accord, ce n'est pas vraiment un consensus. Il y a encore des points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord et qui ne sont pas soutenus pas toutes et tous. » Donc il était possible d'indiquer cela dans le cadre de notre rapport.

Par rapport à ce qu'il reste à analyser, nous serons en mesure de finaliser tout cela aujourd'hui et demain durant ces réunions, comme je vous l'ai dit, qui vont se tenir. Nous serons en mesure de finaliser le rapport.

Il y a une version initiale qui a existé, évidemment, pour tenir les délais. Je ne pense pas qu'il y aura d'énormes changements entre le rapport intérimaire et la version finale du rapport.

Dans ce rapport final, nous avons 29 recommandations de politiques et nous allons en parler un petit peu plus. Je crois qu'on peut voir la table qui est sur la prochaine diapositive et qui nous indique bien tout ce que nous avons. Nous avons reçu de l'Agence européenne de protection des données beaucoup d'informations que nous avons pris en compte. Et nous nous sommes assurés que cela soit pris en compte d'une manière appropriée.

La recommandation un, ce sont des objectifs identifiés pour le traitement des données, la collecte des données également, le transfert des données identifiées spécifiquement. Nous avons beaucoup de détails dans l'Annexe [Beaucoup].

Les recommandations 10 à 12 qui détaillent l'affichage et la rédaction de ces éléments de données spécifiquement identifiées, comment traiter par exemple ce qu'effectue l'ICANN actuellement au niveau des différentes annexes et comment on peut arriver par consensus. Mais parfois, on doit peut-être modifier ce que fait actuellement l'ICANN pour véritablement être aligné par rapport au RGPD.

Nous avons parlé également de la période de mise en place proposée. Comme vous le savez, nous avons cette date du 26 mai où les spécifications temporaires viendront à expiration. Et nous avons besoin d'un calendrier recommandé pour cette période cruciale d'avril-mai et ainsi de suite. Il y aura donc besoin d'un transfert de ces recommandations qui vont devenir des critères, des obligations. Donc il

y aura une période de transitions absolument nécessaire. C'est ce que nous abordons dans la recommandation 28.

Une fois que nous aurons adopté, que va-t-il se passer par rapport à ce qui a été adopté par l'ICANN ? Est-ce que nous allons avoir des spécifications temporaires qui ne seront plus temporaires ? Ou bien est-ce que nous aurons de nouvelles spécifications et de nouvelles politiques annoncées par l'ICANN que toutes les parties contractantes devront suivre à la lettre ?

De plus, vous avez des recommandations qui indiquent la phase deux du travail d'équipe du EPDP. Et cela, c'est les résultats des considérations visant à s'assurer que la phase était d'abord en conformité avec le RGPD. Et ensuite, aurons-nous besoin éventuellement d'une phase deux ? Quelle sera cette phase deux ? Et ainsi de suite.

Donc je ne vais pas rentrer dans les détails de toutes ces recommandations. C'est un peu pour vous donner une idée des différents thèmes que nous avons traités et que nous traitons dans ce rapport.

Alors quelles seront les prochaines étapes ? Je crois que nous en avons déjà un petit peu parlé. Cette semaine, nous allons envoyer le rapport final à la GNSO d'ici le 20 février, donc mercredi, il y aura réception.

Le 21 février, il y aura une réunion du conseil de la GNSO pour analyser, pour adopter ou non ce rapport, pour débattre ce rapport. Il y aura une version préliminaire. Vous savez, jeudi dernier, il y a déjà eu une réunion de la GNSO et du conseil de la GNSO. Donc il y a eu la possibilité

de poser des questions, des points de clarification et ainsi de suite et de développer les prochaines étapes.

Donc nous anticipons que lors de la réunion de jeudi, le conseil de la GNSO va analyser les changements qui ont été effectués entre les différentes versions d'une semaine sur l'autre. Nous aurons cette dernière version mercredi comme je vous l'ai expliqué. On verra s'il y a besoin de plus de temps pour analyser les recommandations, si le conseil est à l'aise pour dire que le conseil est prêt à voter sur les changements qui ont été effectués sur le rapport dans son entièrèment.

Selon ces résultats, si le conseil détermine s'il y a besoin de plus de temps, il y aura une période de consultation. Et le 4 mars, il y aura une réunion extraordinaire du conseil de la GNSO potentiellement. Cela, c'est une date ciblée si le conseil n'est pas prêt à voter jeudi de cette semaine.

Il devrait y avoir le rapport qui est ensuite envoyé au Conseil d'Administration de l'ICANN, ce qui va lancer une période de commentaires publics, également une notification au GAC pour prendre en compte toutes ces politiques publiques. Le GAC pourra donc faire des réponses, travailler avec le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration analysera ce rapport final, fera ses recommandations et prendra en compte ce qu'a dit le GAC. Et cela sera aux environ d'avril et mai. Et nous aurons donc cette date, 26 mai 2019, qui est l'expiration des spécifications temporaires comme je vous l'ai déjà indiqué.

Ensuite, la constitution d'une équipe de révision pour s'assurer que la mise en œuvre est effectivement en conformité vis-à-vis de la recommandation originale en matière de politiques. Et il y a une recommandation dans le rapport, à savoir que ce travail commence immédiatement après l'adoption de la part du conseil de la GNSO pour permettre une préparation avant cette période de mise en œuvre dont je vous ai parlé.

Donc je pense en quelques mots, voilà où on en est actuellement. Il s'agit donc de la première phase de ce travail. La deuxième phase devrait commencer une fois que ce rapport est adopté et que la planification va commencer pour cela. Le groupe a déjà énormément travaillé et a consacré beaucoup de temps et d'efforts vis-à-vis de cette initiative.

Donc lorsque vous verrez vos représentants de l'ALAC, je pense que vous pouvez les féliciter pour tout le temps et les efforts consacrés pour s'assurer que vos points de vue et vos intérêts ont été dûment défendus. Bien.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Sur cette diapositive, vous verrez qu'il y a beaucoup d'informations disponibles pour ceux qui veulent en savoir un peu plus.

Toutes nos réunions, je vous le disais, sont enregistrées, transcrites. Si vous voulez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à cliquer sur ces liens, vous inscrire à la liste de diffusion ou nous rejoindre dans nos réunions sur Adobe Connect ou intervenir dans la période de commentaires publics.

Voilà donc tout ce que j'avais à vous dire. Si vous avez des questions, des précisions à demander, n'hésitez pas à me les poser.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Marika. Nous allons attendre quelques instants pour voir s'il y a une demande de parole, s'il y a des commentaires ou des questions de la part des participants. S'il n'y a pas de demande d'intervention, nous allons passer à notre enquête de webinaire.

Mais avant de vous quitter, Marika, j'aimerais vous dire qu'il s'agit du premier des six webinaires que nous allons organiser sur toute l'année, un webinaire tous les deux mois.

Je vois que Dev souhaite intervenir. Je vais vous donner la parole, Dev, dans quelques instants.

Mais je vous le disais, nous vérifions la participation à ces webinaires et cela fait qu'il y aura un prix, à savoir la visite de la maison de l'internet ; ce sera le prix. Et Dev a remporté ce prix et nous sommes très heureux parce qu'il va pouvoir visiter la maison de l'internet.

Nous, nous vivons en Argentine, un pays voisin, mais il est très important de pouvoir visiter cette maison de l'internet pour les autres collègues de la région. Dev, c'est à vous.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Marika, merci de cette présentation. Et effectivement, je suis d'accord avec vous, cela a représenté un volume de travail énorme. Toutes mes félicitations aux membres du groupe de travail.

Deux questions très simples. Sur une des diapositives, peut-être que je me suis trompé mais lorsque j'ai regardé les représentants du EPDP, je n'a pas vu de représentants de la ccNSO. Est-ce que c'est le cas ? Et si cela est le cas, est-ce que c'est parce que la ccNSO a été exclue exprès ou parce que la ccNSO ne souhaitait pas participer ? Cela, c'était ma première question parce que je ne vois pas la ccNSO sur cette diapositive.

Et deuxième question par rapport à l'outil de révision des commentaires publics, est-ce que cela va modifier la manière dont l'ICANN gère les commentaires publics ?

MARIKA KONINGS :

Merci Dev. Je vais répondre avec plaisir à vos questions.

Par rapport à votre première question, effectivement, la ccNSO n'apparaît pas ici sur la diapositive. Bien entendu, il y a d'autres AC et SO qui manquent sur cette diapositive. En fait, l'invitation a été lancée à tous à l'ICANN mais certains ont refusé de participer en disant qu'ils allaient suivre les délibérations mais qu'ils allaient apporter leurs contributions pendant la période de commentaires publics mais qu'ils n'avaient pas le sentiment qu'il était nécessaire qu'ils participent activement à cet effort. C'est la raison pour laquelle vous ne voyez pas ici la ccNSO ou d'autres AC ou SO dans la composition de cette équipe EPDP.

Par rapport à l'outil de révision de commentaires publics, effectivement, c'est quelque chose qu'on utilise à la GNSO depuis quelques années maintenant, ce n'est pas nouveau. Et grâce à cet outil, on essaie de

faciliter la révision de la part des groupes de travail. En fait, on ne touche pas les commentaires. On fait un copié-collé de ces commentaires et on essaie de les organiser de telle manière que les contributions sur telle ou telle recommandation, telle ou telle question sont regroupés pour que l'équipe ou le groupe de travail puisse regrouper toutes ces thématiques ensemble et ensuite créer une équipe pour voir quels sont les changements à apporter pour répondre aux commentaires faits pour que la personne qui ait fait ce commentaire puisse voir pourquoi ce changement n'a pas été fait ou quelle est la raison pour laquelle ce changement n'a pas été fait. Donc en fait, cet outil, on l'utilise déjà. Je ne sais pas au niveau de l'ICANN si on est en train de considérer l'utilisation de cet outil spécifique mais nous, on l'utilise avec succès depuis quelques années maintenant pour s'adapter aux commentaires publics. Cela c'est pour répondre à votre deuxième question.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Marika de votre réponse aux questions de Dev, merci beaucoup. Je vais voir s'il y a d'autres demandes d'intervention. Je n'en vois aucune. Bien. Marika, il ne nous reste plus qu'à vous remercier et vivement de votre présentation. Grâce à votre présentation, nous comprenons beaucoup mieux les tenants et aboutissants du EPDP. Cela a été une présentation très intéressante et très complète. Merci énormément Marika. Bien.

Maintenant, nous allons passer au questionnaire, au sondage sur le webinaire.

SILVIA VIVANCO :

Merci Sergio. Bonjour à tous. Tout d'abord, j'aimerais remercier mon collègue Rodrigo Saucedo de son aide pour organiser ce webinaire et les prochains webinaires de cette série. Et un remerciement tout spécial pour Marika de sa présentation très intéressante.

Maintenant, nous allons passer au sondage sur le webinaire avec la première question. Êtes-vous satisfait du webinaire ? Si vous pouvez répondre maintenant à cette question.

Cela va nous aider énormément à organiser et à peaufiner nos prochains webinaires. Je vois que vous êtes en train de répondre encore, donc merci, merci de vos réponses.

Question suivante s'il vous plaît. On va attendre un petit peu jusqu'à ce que la prochaine question s'affiche à l'écran. Pensez-vous que les intervenants maîtrisaient leur sujet ? Les intervenants maîtrisaient-ils d'après vous leur sujet ? Je vois que la question s'affiche à l'écran.

Nous passons à la question suivante s'il vous plaît, question numéro trois. Comment la technologie est-elle utilisée pour le webinaire ? Est-ce que vous pourriez répondre à cette question s'il vous plaît. Merci.

Nous passons maintenant à la question suivante s'il vous plaît. Combien d'années d'expérience avez-vous au sein de la communauté ICANN ? Et vous voyez les options qui s'affichent à l'écran. Merci.

Nous passons à la question suivante par rapport au calendrier de ce webinaire. Est-ce que ce webinaire a été organisé trop tôt ? Trop tard ? Au bon moment ? Merci.

Et enfin, s'il vous plaît indiquez, suggérez des sujets que vous aimeriez que nous abordions au cours des prochains webinaires. Donc n'hésitez pas à suggérer des sujets qui vous intéressent puisqu'il s'agit du premier de six webinaires. On en a encore cinq. Donc n'hésitez pas à faire des suggestions. Je vais vous laisser un peu plus de temps pour que vous puissiez nous faire vos suggestions. Je répète la question. Quels sont les sujets qui vous intéressent le plus pour que nous puissions couvrir les webinaires à venir ? Je vois d'excellentes suggestions, d'excellents sujets que nous pourrions aborder pour le renforcement des capacités. Bien.

Je pense que nous en avons fini avec le sondage sur le webinaire. J'aimerais vous remercier tous de votre participation active à cette téléconférence. Merci Harold, merci Sergio, merci à tous et bonsoir.

SERGIO SALINAS PORTO : Bonsoir à tous et bonne nuit en fait. Merci à tous, merci aux interprètes de leur aide. Merci à tous. Cet appel est maintenant fini. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci aux interprètes, merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]